

CERCLE MONTESQUIEU

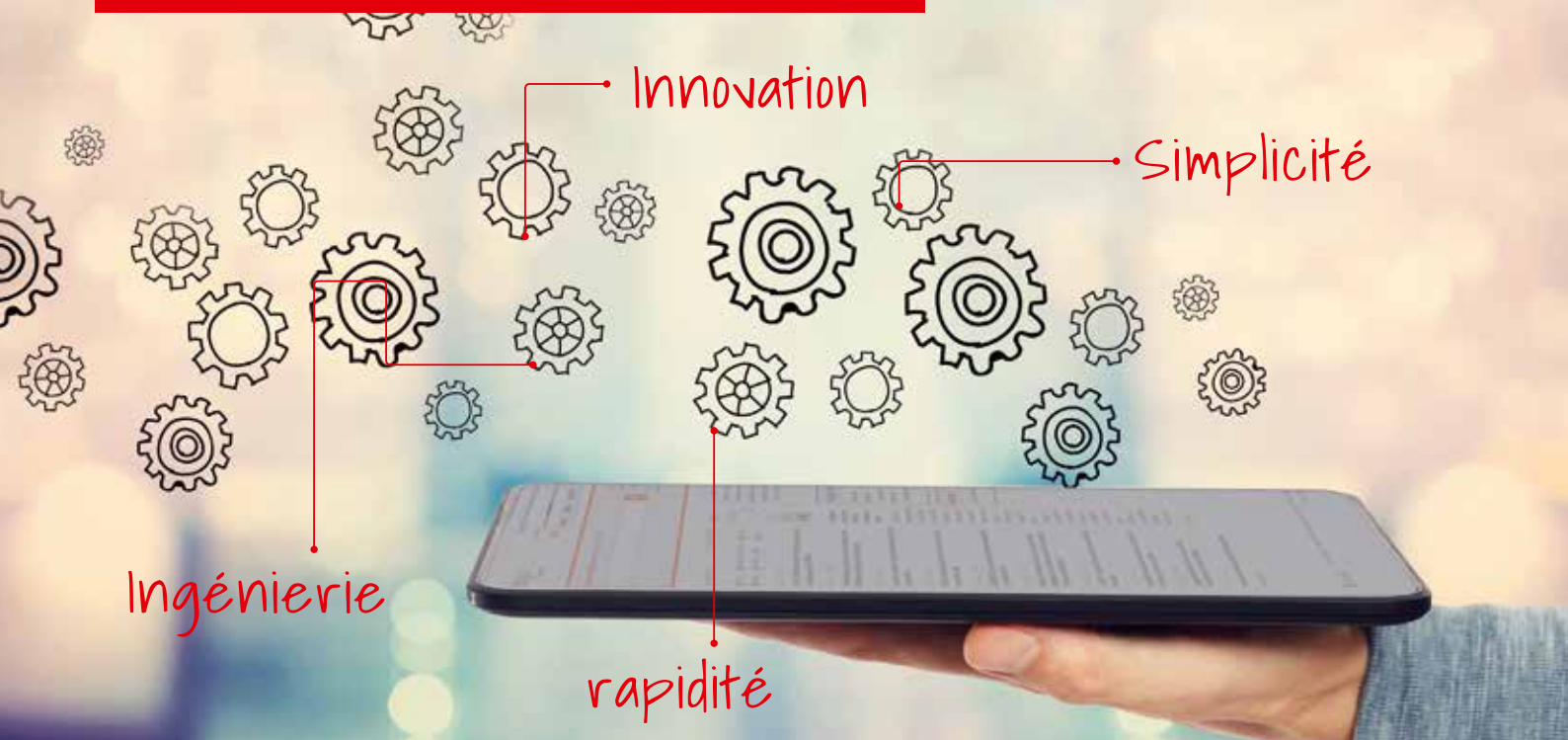
RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2016 |



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
DU 25 AVRIL 2017

Lexis³⁶⁰® Entreprises

Le portail juridique des juristes d'entreprise



- **La plus grande base de jurisprudence** du marché, commentée et analysée
- **L'expertise pluridisciplinaire de LexisNexis** et les encyclopédies JurisClasseur sur toutes les matières
- **Près de 10 000 contenus opérationnels** dont les modèles d'actes, formules et fiches pratiques
- **La technologie au service des juristes** : moteur de recherche intelligent, veilles et alertes



SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	4
LES POINTS CLÉS	5
MISSION : ÊTRE UN LIEU D'ÉCHANGE ET DE NETWORKING	7
Les commissions	8
Les Groupes de travail	19
Diners et Happy Hours	23
MISSION : PROMOUVOIR LE DIRECTEUR JURIDIQUE ET SA FONCTION	25
Les Débats du Cercle	26
Le Prix du Cercle	28
Évènements/Conférences	29
Promotion du directeur juridique dans la presse	31
Études	31
MISSION : CONTRIBUER À LA FORMATION DES DIRECTEURS JURIDIQUES DE DEMAIN	33
Programme de mentoring	34
Bourse d'étude Herbert Smith Freehills	35
Intervention à l'EFB	36
<i>Executive Master General Counsel</i>	37
MISSION : ÊTRE UN INTERLOCUTEUR DE RÉFÉRENCE DANS LES DÉBATS SUR LE DROIT EN ENTREPRISE	39
Avocat en entreprise	40
Convention avec la Conférence générale des juges consulaires	41
Paris, place de droit	42
Réforme de la responsabilité civile	42
ORGANISATION DU CERCLE	43
Le conseil d'administration	44
Les responsables de commission	45
Les responsables de groupes de travail	45
Nos partenaires	46

LE MOT DU PRÉSIDENT



En succédant en avril dernier à Denis Musson, j'ai été très honoré et fier de la confiance que mes pairs m'ont accordée en me confiant les plus hautes responsabilités de notre association. Si l'année 2016 a été une année de transition pour la gouvernance du Cercle, j'ai souhaité, dès mon élection, inscrire mon mandat dans la continuité des actions de mes prédécesseurs qui ont permis d'imposer le Cercle Montesquieu, comme une association reconnue tant par les directeurs juridiques que par l'ensemble des professionnels du droit. Je tiens à remercier ici plus particulièrement Denis Musson et Yannick Chalmé pour l'engagement et le dynamisme qu'ils ont su mettre au profit de notre association et de tous nos membres.

Ce rapport d'activité a pour objectif de présenter l'ensemble des actions menées en 2016, à travers les quatre missions que nous poursuivons :

- Favoriser les échanges professionnels et amicaux entre directeurs juridiques,
- Promouvoir le directeur juridique et sa fonction,
- Contribuer à la réflexion sur la formation des directeurs juridiques de demain,
- Être reconnu comme l'intercoluteur de référence du droit en entreprise.

Ce panorama de notre activité met plus particulièrement en lumière les actions menées par les différentes commissions et groupes de travail de notre association. Quel qu'en soit le thème (Affaires internationales, CAC 40, Gouvernance et Éthique, DJ au Féminin, Industrie et Commerce, Management, Rhône Alpes...) leurs travaux permettent à nos membres de se retrouver entre pairs et d'échanger sur leurs expériences, leurs pratiques, leurs sujets d'intérêt ou de préoccupa-

tion communs. Tel est la raison d'être du Cercle Montesquieu !

Nous souhaitons à cet égard ici témoigner notre reconnaissance et notre gratitude à tous nos membres qui, d'une façon ou d'une autre, font vivre notre association. Je salue plus particulièrement les membres du bureau qui m'accompagnent dans notre activité quotidienne, mais également tous nos administrateurs pour les différentes responsabilités qu'ils ont accepté d'assumer et enfin tous les responsables de commissions et de groupe de travail pour l'enthousiasme et le dynamisme qu'ils mettent en œuvre pour animer leurs travaux. Je tiens à féliciter et à remercier chacun pour son engagement et le temps consacré à notre association ! J'appelle tous nos membres à contribuer, à la hauteur de ses possibilités, à nos actions et projets. Nous avons besoin de toutes les énergies disponibles pour assurer le développement du Cercle Montesquieu.

L'autre vocation de ce rapport d'activité est d'être un vecteur de présentation et de promotion pour notre association afin de mieux faire connaître nos actions à toutes les parties prenantes du monde du droit. Nous souhaitons donner envie à de plus en plus de directeurs juridiques de nous rejoindre, une plus large représentativité du Cercle Montesquieu étant la condition du renforcement nécessaire de nos actions et le gage de prises de position toujours plus entendues !

Au terme de la première année de mon mandat de président, je souhaite exprimer tout le plaisir et l'honneur que j'ai à œuvrer, avec l'appui du Conseil d'Administration, au développement de nos actions, au rayonnement du Cercle Montesquieu et à la reconnaissance de la place du droit en entreprise.

Nicolas Guérin
Président du Cercle Montesquieu

LES POINTS CLÉS

340
MEMBRES

dont

32
NOUVEAUX

en 2016

11 COMMISSIONS

et notamment création et essor de la commission *Employabilité des directeurs juridiques*

NOUVELLE FORMULE POUR
l'Executive Master
General Counsel

CINQUIÈME
ÉDITION

de la Cartographie
des Directions Juridiques

PARTENARIAT

avec la Conférence Générale
des Juges Consulaires de France

DES CONFÉRENCES

sur des sujets variés : le droit 2.0 ; Loi Sapin II ; le management de transition ; le règlement européen sur la protection des données personnelles ; la direction juridique, centre de profit ; les investissements made in China...

Plus de 170 articles
de presse où le Cercle ou un de ses
membres est directement cité

LES DÉBATS DU
CERCLE :

un succès incontesté

DÎNERS

d'été et d'hiver précédés par des conférences sur *la place de l'éthique dans l'entreprise* et *L'Europe après le Brexit*, avec des intervenants prestigieux : François Baroin, Raphaël Einthoven, Frédéric Mion, Michel de Rovira, Enrico Letta, Elie Cohen.

MISSION : ÊTRE UN LIEU D'ÉCHANGE ET DE NETWORKING

Le Cercle Montesquieu offre à ses membres un lieu privilégié de relations et d'échanges sur la fonction juridique dans l'entreprise et sur ses aspects managériaux. Au travers de ses commissions et groupes de travail, il permet aux directeurs juridiques de partager leurs expériences et d'améliorer leur pratique professionnelle quotidienne. La taille volontairement limitée de ses effectifs et le parrainage des nouveaux membres créent un fort intuitu personae qui favorise le développement des liens humains profonds et amicaux. Afin de renforcer les échanges informels et le networking, le Cercle Montesquieu organise également deux dîners associatifs, l'un en hiver et l'autre en été, ainsi que des Happy Hours mensuelles.

LES COMMISSIONS

<u>COMMISSION AFFAIRES INTERNATIONALES</u>	8
<u>COMMISSION CAC 40</u>	9
<u>COMMISSION DJ AU FÉMININ</u>	10
<u>COMMISSION EMPLOYABILITÉ DES DJ</u>	11
<u>COMMISSION FINANCE ET BOURSE</u>	12
<u>COMMISSION GOUVERNANCE ET ETHIQUE</u>	13
<u>COMMISSION INDUSTRIE – COMMERCE</u>	14
<u>COMMISSION JUSTICE ECONOMIQUE</u>	15
<u>COMMISSION MANAGEMENT DES DJ</u>	16
<u>COMMISSION RHÔNES-ALPES</u>	17
<u>COMMISSION SANTÉ</u>	18

LES GROUPES DE TRAVAIL

<u>GRUPE DE TRAVAIL SUR L'EXECUTIVE MASTER GENERAL COUNSEL</u>	20
<u>GRUPE DE TRAVAIL SUR LES PROJETS DE LOIS SUR LE NUMÉRIQUE</u>	21
<u>GRUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS</u>	22

DÎNERS ET HAPPY HOURS

23

COMMISSION

AFFAIRES INTERNATIONALES

La Commission Affaires internationales a pour objectif d'apporter des solutions internationales aux questions de fonctionnement et compétences que se pose le Cercle Montesquieu. Sa vocation est d'être un groupe de travail centré sur l'international, les relations avec les associations de juristes internationales et locales à l'étranger, et se focaliser sur les apports « internationaux » d'utilité concrète au Cercle.

SES MEMBRES

Un trentaine de membres dont deux nouveaux tout récemment, ayant :

- des responsabilités Europe, EMEA ou globale au sein de leur entreprise,
- des compétences multi-juridictionnelles,
- une expérience et « background » à l'international,
- une envie de partager les « best practices » avec leurs pairs au sein du Cercle

SES CO-RESPONSABLES

Eric Gardner de Béville, Client Relations Officer, The Client Relations Company
Vincent Mercier, VP Mergers & Acquisitions and Legal Affairs, Leoni Group

FRÉQUENCE ET LIEU DES RÉUNIONS

Les travaux de la Commission Affaires Internationales se partagent entre des réunions internes de travail et des conférences externes d'échanges interactifs.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2016

- Réunions de suivi du Traité Transatlantique et préparation d'une 2^e conférence à Madrid, Espagne (mars et octobre)
- Participation à la conférence à Rome sur la CyberSécurité (novembre)
- Réunion de suivi du Jeu de rôles des Membres du Cercle sur une simulation de Cyber Attaque en entreprise (janvier)
- Conférence « Investissements Made In China : risque ou opportunité ? » en partenariat avec DS Avocats (décembre)
- Réunion avec la Présidente de l'IFA -Institut Français des Administrateurs- pour développer les relations Cercle-IFA notamment à l'étranger (juin)

- Réunion avec les représentants de ACC Europe pour développer les relations internationales entre le Cercle et ACC Europe (novembre)
- Groupe de travail avec le Haut Commissariat des Droits de l'Homme à Genève, Suisse, pour envisager une nouvelle conférence internationale sur les Droits de l'Homme en entreprise (juin)

TRAVAUX À VENIR

- Proposition de conférence sur l'Afrique avec comme invité spécial l'ex-Ministre des Affaires Etrangères de l'Espagne (de 2004 à 2010)
- Développement des liens et relations avec les responsables de ACC Europe, déjà rencontrés à Madrid
- Organisation à Madrid en mai 2017 d'une Deuxième Conférence sur le Traité Transatlantique autour de trois Tables Ronde politique, juridique et économique
- Création d'un groupe de travail Cercle-IFA pour étudier le positionnement du directeur juridique au sein des Conseils d'Administration et faire des propositions pour développer ce positionnement
- Proposition de création d'une cellule de travail Cercle-ACC Europe pour une étude comparative du statut du juriste d'entreprise dans les principaux pays de l'UE

CE QU'IL FAUT RETENIR

Ne demandez pas ce que la Commission Internationale du Cercle peut faire pour vous, demandez ce que vous pouvez faire pour la Commission Internationale !

COMMISSION CAC 40

La Commission dite des DJ du CAC 40 du Cercle Montesquieu a été créée en juin 2011.

SES MEMBRES

La Commission CAC 40 a regroupé en 2016 plus de la moitié des directeurs juridiques des sociétés du CAC 40.

SES CO-RESPONSABLES

Isabelle Roux-Chenu, Head of Group Commercial & Contract Management, Groupe Cap Gemini
Yannick Chalmé, Directeur Juridique Groupe, L'Oréal

FRÉQUENCE ET LIEUX DES RÉUNIONS

Les réunions se tiennent tous les deux mois sous forme d'un dîner-discussion autour de thèmes d'actualité et transversaux concernant l'ensemble des participants, avec parfois un invité intervenant extérieur.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2016

- Market abuse regulation : mise en œuvre et solutions retenues pour la gestion d'initiés
- Brexit : calendrier et conséquences sur les engagements passés / futurs des entreprises
- Base de données contrats
- Programme d'assurances spéciales (D&O, Cyber, EPL...)
- Projets de la Commission Européenne : marché unique numérique, consultation géo-blocage, enquête e-commerce
- Règlement Européen en matière de Data Privacy, Sécurité et Cybersécurité

- Sanctions économiques et bonnes pratiques
- Organisations et moyens des Directions Juridiques
- Révision du programme de clémence de l'Autorité de la Concurrence
- Sapin 2 : impacts et programme de conformité en matière de lutte anti-corruption
- Proposition de loi sur le devoir de vigilance des sociétés mères
- Intérêts et limites des panels d'avocats.

CE QU'IL FAUT RETENIR

La convivialité caractérise la Commission CAC 40 : des dîners-discussions entre Directeurs Juridiques de grands groupes internationaux qui partagent les mêmes préoccupations et échangent sur leurs bonnes pratiques constituent des moments privilégiés pour tisser des liens et nourrir un réseau de qualité.

COMMISSION

DJ AU FÉMININ

La Commission « DJ au Féminin » a été créée il y a 4 ans. Elle vise à renforcer la convivialité entre ses membres, favoriser les échanges d'expériences et prendre position sur des débats de société.

SES MEMBRES

La Commission rassemble 90 membres et réunit entre 20 et 30 participantes à chacune de ses réunions. Les membres masculins du Cercle sont également les bienvenus en fonction des thématiques.

SES CO-RESPONSABLES

- Béatrice Bihl, vice-présidente du Cercle Montesquieu, secrétaire général de Teva Santé
- Nathalie Kaleski, responsable du Comité de Lecture qui tient une rubrique « j'ai lu pour vous ». Ce Comité se réunit selon son propre agenda pour sélectionner des livres qu'il présente ensuite à la Commission. Les comptes-rendus de ces lectures sont publiés sur le site du Monde du Droit.
- Elodie Cressol, responsable du programme de mentoring : 30 directrices juridiques parrainent 30 étudiantes en Master 2 choisies par les écoles partenaires : Paris I, Dauphine, HEC, Sciences PO, HEAD

FRÉQUENCE ET LIEU DES RÉUNIONS

La Commission se réunit en moyenne tous les deux mois dans des lieux qui varient.

RÉALISATIONS 2016

14 janvier 2016

« Comment vivre mieux » chez Sony Music,

12 avril 2016

Rencontre chez Microsoft (Programme de mentoring)

27 avril 2016

« Les négociations internationales au féminin »

23 juin 2016

Soirée de clôture du programme de mentoring

27 juin 2016

« Voyage et évasion », soirée découverte d'un quartier de Paris, organisée en partenariat avec le cabinet Bird & Bird

4 octobre 2016

« Les femmes et l'argent » chez Edmond de Rothschild avec Française Neige – Comité de Lecture : « Force le destin – j'ai choisi le succès, l'échec m'a rattrapé » d'Aude de Thuin et Jeanne Siaud-Facchin

9 novembre 2016

Lancement du programme de Mentoring à l'université Dauphine

23 novembre 2016

« Le pouvoir a-t-il un genre » avec Noémie Le Menn, psychologue du travail et coach, qui a présenté son étude sur les stéréotypes liés au pouvoir. Comité de lecture « Comment l'ambition vient aux filles » de Frédérique Cintrat

31 janvier 2017

Evènement festif « Aux origines de l'humanité » - visite de l'atelier d'Elisabeth Daynès, paléoartiste

9 mars 2017

« Comment lutter contre le plafond de verre » - témoignage de Frédérique Dupuis Toubol dont le cabinet Bird&Bird est arrivé 1er au classement que la Commission a publié avec Décideurs Juridiques en 2015 sur les 100 plus gros cabinets d'affaires au regard de la parité - Comité de Lecture – « J'ai choisi la liberté de Nadia Wolf ».

TRAVAUX À VENIR

30 mars à 18h30 chez Tf1 pour les mentees et leurs mentors

COMMISSION

EMPLOYABILITÉ

DES DIRECTEURS

JURIDIQUES

Créée en janvier 2016, la Commission Employabilité a soufflé sa première bougie !

SES MEMBRES

La Commission Employabilité se distingue des autres commissions par le fait qu'elle n'a pas de membres inscrits ; elle est ouverte à tous les membres du Cercle tant au niveau de la participation aux événements que de la fourniture de contributions et du partage d'expériences.

SES RESPONSABLES

Renalda Harfouche, Directeur Juridique EMEA, Ipsos
Brigitte des Abbayes, ancien président, Oracle France

SES CONTRIBUTEURS

Communication/ Media : Vanessa Hespel-Perrin,
Directeur juridique, Reed Midem
Partenariats : Claire Olive-Lorthioir, Associate General
Counsel, Oracle France

SES RÉALISATIONS 2016

Les objectifs premiers de la Commission sont : créer du buzz autour de la fonction, nouer des partenariats avec divers cabinets de ressources humaines et de recrutement, mener des actions de sensibilisation sur l'évolution de la fonction auprès des membres, et offrir aux membres un service qu'ils soient en transition ou simplement désireux de gérer leur carrière. Ces objectifs ont guidé nos actions tout au long de l'année 2016. La Commission a bénéficié dès sa création d'un très bon accueil presse et ses actions sont régulièrement reprises par la presse spécialisée.

En 2016, les principales réalisations de la Commission ont été les suivantes :

- Un petit déjeuner chez Robert Walters consacré au management de transition

- 2 dîners-débats, l'un consacré à l'Outplacement, et l'autre à l'optimisation de l'utilisation des réseaux sociaux
- Une intervention chez Juristes associés sur le « Directeur Juridique de demain » en présence d'une bonne trentaine de directeurs juridiques et avocats
- La conclusion de partenariats avec des cabinets de ressources humaines qui acceptent de recevoir individuellement les membres du Cercle : Marie Hombrouck (Atorus Executive), Claude Mulsant, OasYs (chaque vendredi matin sur rendez-vous), Amélie Lobry, Robert Walters, Philippe Melot/ Sharon Golec, Legalteam

LES PROJETS 2017

- Deux dîners débats : un avec des chasseurs de têtes (février 2017) et l'autre sur les rémunérations
- Une série de trois Matinales, organisées en partenariat avec Jeantet et Atorius Executive, consacrées à :
 - o la prise de poste (janvier 2017)
 - o la sortie de poste (mars 2017)
 - o les modalités du management de transition (mai 2017)
- Une enquête réalisée par Day One auprès des membres du Cercle sur leur perception des questions liées à l'employabilité des directeurs juridiques, présentée lors de l'ouverture de l'Executive Master General Counsel (mars 2017)
- L'acquisition et la mise en œuvre du module emploi sur le site internet

COMMISSION

FINANCE & BOURSE

La Commission Finance et Bourse traite sur un mode pluridisciplinaire des sujets d'actualité boursiers, de la finance d'entreprise et explore les modes alternatifs de financement de celle-ci.

SES MEMBRES

La Commission Finance et Bourse du Cercle Montesquieu est une Commission ouverte à l'ensemble des membres du Cercle.

SES RESPONSABLES

François Marshall, membre honoraire, ancien Administrateur et Vice-Président du Cercle.
David Rubin, directeur juridique de AREVA, Gouvernance, Sociétés, Bourse & Finance

FONCTIONNEMENT

La Commission Finance et Bourse traite sur un mode pluridisciplinaire des sujets d'actualité boursiers, de la finance d'entreprise et explore les modes alternatifs de financement de celle-ci.

La Commission Finance et Bourse organise des conférences-débats en partenariat avec des « Think Tank » financiers, des universitaires et des professionnels de la finance et du droit (Institut de Finance Structurée à Paris, Club Finance INSEAD, Wharton, CREDA, AFTE, cabinets d'Avocats spécialisés).

Selon le thème traité, les intervenants sont des régulateurs, magistrats, universitaires, banquiers, spécialistes des marchés financiers, agences de notations, avocats, professionnels du chiffre, directeurs financiers, trésoriers d'entreprise, et directeurs juridiques.

EXEMPLES DE SUJETS TRAITÉS

Par le passé, ont été abordés notamment les sujets suivants :

- Industrie et marchés immobiliers en France ;
- Banques et désintermédiation, le rôle de la fiscalité ;
- Cession in bonis d'entreprises ou d'activités en difficulté : sélection de l'acquéreur et protection du vendeur.

En 2016, ont notamment été traités les thèmes suivant :

- Impacts de la Directive sur les Redressements et Résolutions des Etablissements de Crédit sur les sociétés commerciales en France.
- Norme IFRS 16 : changements et impacts, sur valorisation et note de crédit.
- La nouvelle offre de service de paiement : une nouvelle opportunité pour les entreprises ?

COMMISSION

GOUVERNANCE & ÉTHIQUE

Les membres de la commission Gouvernance & Ethique recherchent les échanges et aiment débattre de gouvernance, de compliance, d'éthique et de droit. Pour contacter les co-responsables de la commission, pour exprimer toute demande ou proposer d'intervenir en commission sur un sujet, un alias : commissiongouvernanceethique@cercle-montesaui.eu

SES MEMBRES

La commission Gouvernance & Ethique est composée de 79 membres.

SES CO-RESPONSABLES

Claire Olive-Lorthioir, responsable depuis 2012, administrateur du Cercle depuis avril 2013, Associate General Counsel, Oracle France.

Cori Cabistany, co-responsable de la commission depuis mai 2016, Directeur Juridique Risques & Projets Spéciaux - AREVA

RÉALISATIONS 2016

En 2016 et début 2017, la commission Gouvernance et Ethique s'est focalisée sur la Loi Sapin II, sa genèse et sa mise en œuvre.

Les réunions de la Commission

- 1^{er} février 2016 : « Encourageons les entreprises françaises à instaurer des programmes de prévention des risques et de compliance » avec Stéphane de NAVACELLE (avocat aux Barreaux de Paris et de New-York).
- 13 octobre 2016 : « Implication du Directeur Juridique dans l'élaboration d'une cartographie des risques » (1^{re} partie) avec Julien AUVRAY (Directeur chez KPMG).
- 8 décembre 2016 : « Regards croisés sur le projet de Loi Sapin II » conjointement avec la Commission Industrie & Commerce avec Sophie SCMECLA (avocate aux Barreaux de Paris et de New-York) et Denis REDON (avocat au Barreau de Paris).
- 10 janvier 2017 : « Gouvernance et Digital : les droits français et européen confrontés au digital - Vie privée, liberté d'expression, droits d'auteur, quel rôle l'Etat peut-il jouer dans les mécanismes de régulation ? Olivier ITEANU (avocat au Barreau de Paris, chargé d'enseignement aux Universités de Paris I Sorbonne et Paris Saclay) et Antoine GARAPON (Magistrat et docteur en droit).
- 8 mars 2017 : « Cartographie des Risques de Corruption (2^e partie) : Et si nous inspirions du retour d'expérience brésilienne ? » avec Salim SAUD NETO (avocat au Brésil).

- 14 mars 2017 : Conférence en partenariat avec le cabinet Eversheds : « Lanceurs d'alerte et loi Sapin II : Quels impacts pour les entreprises ? » avec Sophie SCEMLA (avocate aux Barreaux de Paris et de New-York), Claire OLIVE-LORTHIOIR (co-responsable de la Commission Gouvernance & Ethique et administrateur du Cercle), Philippe DESPRES (avocat au Barreau de Paris) et Gaëtan CORDIER (avocat au Barreau de Paris).

Les Petits déjeuners « De l'Esprit des lois »

Lors de ces petits déjeuners, nous abordons des questions d'actualité avec un intervenant. Ces petits déjeuners sont ouverts à l'ensemble des membres du Cercle.

- 1^{er} février 2017 : « La compliance, vecteur d'amélioration opérationnelle et de stratégie » avec Patricia MCKINSTRY (Responsable de la sécurité financière chez BNP Paribas), Anne HUKKELAAS GAUSTAD (avocate aux Barreaux de New York, Norvège et Paris) et Nicolas TOLLET (Enseignant à l'université de Berkeley et Avocat aux Barreaux de Paris et de New York).

PROJETS À VENIR EN 2017 :

- 15 juin 2017 : « Norme ISO 37001 » : nouvelles normes pour certifier les procédures, les codes de bonne conduite en matière de lutte anti-blanchiment et de lutte contre la corruption.
- octobre 2017 : « Réflexions sur la fonction compliance : positionnement de la fonction juridique, son rôle, sa structuration, son évolution » avec Georges Fife et Jean-Yves Trochon (EY) et Blandine Cordier Palasse (Managing partner BCP Executive Search).
- Fin 2017 : « Le devoir de vigilance des entreprises ».

REMERCIEMENTS :

Les responsables remercient les membres fidèles et les nouveaux membres de la commission, les intervenants qui ont contribué et enrichi nos réflexions.

COMMISSION

INDUSTRIE COMMERCE

La Commission Industrie - Commerce continue d'être un lieu d'échanges et de travail convivial entre fabricants et distributeurs sur des sujets qui concernent principalement le droit de la concurrence, de la distribution, et de la consommation.

SES MEMBRES

La Commission compte dorénavant 46 membres et réunit principalement fabricants et distributeurs. Elle est majoritairement constituée des Directeurs Juridiques de grands groupes français de la distribution, de la franchise, de sociétés de fabricants, ainsi que d'avocats, anciens Directeurs Juridiques et membres du Cercle, spécialisés en droit économique.

RESPONSABLES

Isabelle Ramus, Directeur Juridique, Lexmark International
Philippe Fournier, Directeur Juridique, Cora.

FRÉQUENCE ET LIEU DES RÉUNIONS

La commission Industrie - Commerce se réunit une fois par trimestre le plus souvent chez Cora qui met une salle à sa disposition.

TRAVAUX RÉALISÉS

En 2016, la commission a continué d'axer ses réflexions et travaux en tenant compte de l'actualité que ce soit en droit de la concurrence, distribution et consommation, mais également sur des sujets plus généraux ayant une incidence sur les opérateurs économiques.

La commission s'est en particulier intéressée :

- au programme « REFIT – Better Regulation » de la Commission Européenne
- à l'impact de la Réforme du Droit des Obligations sur les négociations commerciales avec Maître Grall et Maître Mousseron du Cabinet Grall & Associés
- aux points clés du nouveau Règlement sur la Protection des Données Personnelles avec Maître Ariane Molle du Cabinet Bird & Bird
- à la Directive sur le Secret des Affaires avec le Cabinet De Gaulle Fleurance & Associés

ÉVÉNEMENTS 2016

L'année 2016 a été également marquée par l'organisation d'une commission conjointe avec la Commission Gouvernance et Ethique pour un regard croisé sur la loi Sapin II, animée par Maître Sophie Scemla du cabinet d'avocats Eversheds et Maître Denis Redon, Avocat chez CMS BFL.

TRAVAUX ET ÉVÉNEMENTS PRÉVUS EN 2017

En 2017, la commission Industrie - Commerce a prévu de travailler, entre autres sujets, sur l'échange d'informations au sein des organisations professionnelles, le déséquilibre significatif et la rupture brutale des relations établies.

COMMISSION JUSTICE ÉCONOMIQUE

Parce que les entreprises sont les premiers usagers de la justice commerciale et sociale, l'objectif de la commission est d'organiser une meilleure synergie entre les différents métiers du droit (directeurs juridiques, magistrats, avocats, professeurs d'université), en réunissant les professionnels de la Justice économique au travers de plateformes communes d'échanges.

SES MEMBRES

Les membres de la Commission sont des Directeurs juridiques dont certains ont exercé ou exercent des fonctions judiciaires.

SA RESPONSABLE

Laure Lavorel, Directeur Juridique EMEA de CA Technologies et ancien juge consulaire.

FRÉQUENCE ET LIEU DES RÉUNIONS

La Commission se réunit sur une base trimestrielle chez un de ses membres.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2016

- Contribution aux manifestations de Paris - Place de Droit tout au long de l'année 2016 pour une promotion du rôle international de la Justice en France
- Mise en place d'échanges réguliers avec l'International Bar Association à travers des participations aux colloques de l'IBA à Paris pendant l'année 2016
- 2^e salon judiciaire autour du thème de la réforme du droit du travail à la Maison du Barreau le 24 mai 2016
- Signature d'un partenariat de coopération avec la Conférence générale des juges consulaires de France (CGJCF) le 4 octobre 2016

- Participation à la 1^{re} Conférence Cyber justice Europe 2016 au Conseil de l'Europe
- Intervention au Congrès des juges consulaires le 9 décembre 2016 sur l'Uberisation du droit
- Conférence US Litigations à la Maison du Barreau le 20 février 2017
- Conférence Big data and Law au Sénat les 17 et 18 mars 2017

TRAVAUX À VENIR

Formation des juges (partenariat ENM – Conseil d'État)

CE QU'IL FAUT RETENIR

La Commission Justice Economique, point de contact des Directeurs Juridiques avec les différentes institutions judiciaires, propose aux membres du Cercle une plateforme permettant de bâtir une communication plus efficace, mieux documentée sur des sujets de justice et auprès de ses acteurs.

COMMISSION

MANAGEMENT DES DIRECTIONS JURIDIQUES

Lieu d'échange permettant aux Directeurs Juridiques d'explorer des visions croisées des pratiques de chacun en matière d'animation d'équipe et de management (recrutement, rémunération, formations, outils de performance).

SES MEMBRES

97 directeurs(trices) juridiques sont membres de la Commission Management dont une dizaine se retrouve lors des commissions

SES CO-RESPONSABLES

Alain Curtet, ancien Directeur Juridique MMA/COVEA

Catherine Desvignes, Directrice Juridique d'Orange Innovation, Technologie, Réseau et wholesale

Sybil de Geoffroy, Responsable Juridique Département Propriété Intellectuelle et Nouvelles Technologies SNCF

FRÉQUENCE ET LIEU DES RÉUNIONS

3-4 réunions par an pour la plupart au Conseil de l'Ordre des Experts-Comptables

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2016

- **26 mai 2016** : L'entreprise face aux crises : quelles actions de communication ? Quelles réponses juridiques ? Intervenants : Emmanuelle Hervé, fondatrice et présidente de Emmanuelle Hervé Associés et Maître Anne Cousin, Avocat au barreau de Paris, Associée depuis 2010 du Cabinet Granrut
- **29 septembre 2016** : La propriété intellectuelle ? Une richesse méconnue ! Intervenants : Nicolas Binctin, Professeur Agrégé de droit
- **24 novembre 2016** : Ingénierie juridique et innovation de rupture ? Nouveaux enjeux, nouvelles questions ! Intervenants : Dominique Laousse, Chef de groupe Innovation & Prospective à la Direction Innovation & Recherche de SNCF et chercheur au Centre de Gestion Scientifique de Mines ParisTech.

TRAVAUX À VENIR

- 16 mai 2017 : Les réflexes humains essentiels à connaître en cas de transformation d'une direction. Intervenants : Sophie Boissier (Cabinet Youtopie)
- Le positionnement de la DJ face à la conformité au travers de Sapin 2 et du devoir de vigilance. Intervenants : Franck Verdun (Verdun-Verniole Avocats)
- Evaluation de la performance de la Direction Juridique et communication interne (indicateurs de performance (KPI), format du reporting, mode de communication aux opérationnels de la performance de la DJ)

CE QU'IL FAUT RETENIR

A l'heure du digital, de la performance et des réorganisations, les directeurs juridiques doivent accompagner leurs équipes au quotidien et savoir mettre en valeur et développer leurs potentiels humains et techniques. La Commission Management vous propose de partager ces expériences déjà mises en place par des pairs ou avec des conseils.

COMMISSION RHÔNE-ALPES

La Commission Rhône-Alpes a pour objectif de permettre aux directeurs juridiques de la région de se réunir et d'échanger sur leurs pratiques et leurs expériences, notamment à l'international. Elle fonctionne sur un mode très informel avec des membres impliqués qui aiment se retrouver de manière conviviale et aborder des sujets d'actualité juridique.

Rhône-Alpes Région

SES MEMBRES

31 membres, Directeurs Juridiques, Secrétaires Généraux, avocats.

SON RESPONSABLE

Philippe Sumeire, Directeur Juridique du Groupe SEB leader mondial du petit électro-ménager.

FRÉQUENCE ET LIEU DES RÉUNIONS

6 rencontres sur l'année 2017 sont prévues dont un dîner de rentrée dans un restaurant lyonnais. Les autres rencontres se passent au Campus SEB, nouveau siège du Groupe SEB à Ecully.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2016

- Intervention de Jean-Marie TOCCHIO de chez Adamas : IRAN ;
- Intervention de Radke : Nouveaux Incoterms
- Intervention de Frédérique Dupuis-Toubol, Cabinet Bird&Bird sur le thème « Digital et Données Personnelles » ;
- Organisation des Directions Juridiques.

TRAVAUX À VENIR SUR 2017

- Dîner de rentrée : nous avons eu le plaisir d'accueillir Nicolas Guérin, ainsi que Maylis Bayvet respectivement Président et Déléguée générale du Cercle, pour cet événement qui s'est tenu le 12 janvier au restaurant La Tassée à Lyon.
- Rencontre planifiée le 16 mars avec Maxime Thomas, juriste et Champion de tennis de Table, médaillé des jeux paralympiques.
- Réunions et discussions à bâton rompu planifiées sur le reste de l'année.

COMMISSION

SANTÉ – LIFE SCIENCES

La Commission Santé réunit les acteurs juridiques des laboratoires pharmaceutiques santé humaine ou vétérinaire, entreprises de biotechnologie, matériel médical, diagnostic in vitro, établissements de soins, fabricants, distributeurs, etc.

Les travaux de la Commission permettent à la fois de s'informer sur de sujets transversaux, d'échanger sur les pratiques du secteur mais également de tisser des liens amicaux entre membres ce qui facilite les échanges y compris en dehors des réunions de la Commission.

SES MEMBRES

La Commission compte environ 40 membres.

SES CO-RESPONSABLES

Fabienne Clarac Huyghues-Despointes, Directeur Juridique Groupe, Stago, société de l'Industrie du Diagnostic In Vitro (DIV)

Gérard Sicsic, Directeur Juridique, Panpharma, spécialiste de produits injectables hospitaliers.

FRÉQUENCE ET LIEU DES RÉUNIONS

La commission se réunit trois à quatre fois par an.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2016

10 mars 2016

« Objets de santé connectés et e-santé » en partenariat avec Nathalie Beslay, Avocat.

28 juin 2016

« Actualités données de santé » en partenariat avec le cabinet De Gaulle Fleurance (Jean Marie Job et Blandine Fauran)

24 novembre 2016

« Gestion de crise » dans les locaux du cabinet Baker & Mc Kenzie

TRAVAUX À VENIR :

Trois prochaines réunions sont prévues :

- une en collaboration avec E&Y Law concernant la valeur ajoutée du droit dans les stratégies de market access / life cycle des produits de santé,
- une sur la nouvelle loi anti-cadeaux et les dernières lois importantes impactant le monde de la santé,
- une autre concernant le droit de la concurrence dans le domaine de la santé en Europe.

GROUPES DE TRAVAIL

GRUPE DE TRAVAIL *EXECUTIVE
MASTER GENERAL COUNSEL*

20

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES PROJETS
DE LOIS SUR LE NUMÉRIQUE

21

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉFORME
DU DROIT DES CONTRATS

22

GROUPE DE TRAVAIL

EXECUTIVE MASTER GENERAL COUNSEL

Ce groupe de travail est le prolongement du groupe de travail Formation des Directeurs Juridiques, créé en 2013 pour analyser les besoins et l'offre de formation continue des directeurs juridiques. Après un appel d'offre lancé en mai 2014, le Cercle Montesquieu a retenu en décembre 2014, Sciences Po Executive Education pour concevoir un programme diplômant de management des affaires juridiques.

SES MEMBRES

- Armelle Bresson-Trichard, directrice juridique de Schlumberger France
- Gérard Gardella, ancien directeur juridique Groupe de la Société Générale et secrétaire général du Haut Comité Juridique de la place financière de Paris
- Peter Herbel, ancien directeur juridique Groupe de Total
- Jean-Pierre Labroue, directeur juridique Groupe de Solvay
- Anne-Sophie Le Lay, directrice juridique Groupe de Renault
- Denis Musson, directeur juridique groupe et secrétaire du conseil d'Imerys

SON RESPONSABLE

- Philippe Mélot, chef du projet Executive Master, associé chez Legalteam, ancien directeur juridique de Glaxo Wellcome France, ancien président du Cercle Montesquieu

LE PROJET

Le programme Executive Master General Counsel est co-construit et co-organisé par un comité de pilotage mixte composé d'experts de Sciences Po et des représentants du Cercle Montesquieu. La direction scientifique et pédagogique est assurée par Sciences Po et représentée par le Pr. Christophe Jamin, Directeur de l'École de Droit et Eric-Jean Garcia, professeur affilié. Les représentants du Cercle Montesquieu interviennent directement dans la conception du programme, le choix des intervenants, la sélection des candidats et la promotion du programme.



En 2016, le programme initialement conçu a dû être modifié pour mieux répondre aux exigences de la réforme du financement de la formation professionnelle. La formation est désormais structurée en deux certificats, capitalisables vers l'Executive Master General Counsel.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- 1 réunion du comité de pilotage
- 2 réunions du comité opérationnel
- 2 réunions d'information sur l'Executive Master
- 8 jurys de sélection
- Lancement confirmé de la formation en mars 2017

GROUPE DE TRAVAIL

LES PROJETS DE LOIS SUR LE NUMÉRIQUE

Créé en 2015 dans le cadre du projet de loi pour une République numérique, ce groupe de travail a notamment pour vocation de défendre et représenter les positions du Cercle Montesquieu auprès des pouvoirs publics et d'autres professions juridiques, et ce afin de s'assurer que les textes adoptés reflètent nos positions.

Ce groupe travaille en étroite collaboration avec d'autres associations, professeurs de droit et avocats afin d'établir des positions communes dans la mesure du possible.

SES MEMBRES

- Bruno Dondero, Professeur de droit
- Philippe Tatoud, Orange
- Marie Abadie, Head of Legal, Microsoft France
- Laure Lavorel, Vice-Président, Directeur Juridique Europe, Moyen Orient et Afrique, CA Technologies
- Emmanuelle Flament-Mascaret, AFEP,
- Isabelle Eid, DLA Piper

SON RESPONSABLE

- Valérie Valais, Directrice Affaires Publiques & Corporate Development, Dassault Systèmes

LE PROJET

Ce groupe a beaucoup travaillé sur la revue du projet de loi pour une République numérique dans le cadre de la consultation lancée par le Gouvernement fin 2015 et sur son appréhension par rapport aux autres initiatives ou projets de lois ou de réglementations dans ces domaines, tels que le Règlement européen sur la protection des données.



CREDIT PHOTO : AFFICHES PARIENNES

CE QU'IL FAUT RETENIR

Ce travail a permis d'organiser une conférence sur le Règlement européen sur la protection des données et ses conséquences pour les directeurs juridiques et les entreprises dans lesquelles ils travaillent.

En outre, cela permet au Cercle Montesquieu de défendre les positions de ses membres vis-à-vis des pouvoirs publics et des autres professions du droit et de continuer à accroître sa visibilité, notamment grâce à la réalisation de différents travaux en collaboration avec DLA Piper (publications, conférences, etc.).

GROUPE DE TRAVAIL

LA RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS

Créé en 2015 dans le cadre de la réforme du Code Civil, ce groupe de travail a notamment pour vocation de défendre et représenter les positions du Cercle Montesquieu auprès de la Chancellerie et d'autres professions juridiques, et ce afin de s'assurer que les textes adoptés reflètent nos positions.

Ce groupe travaille en étroite collaboration avec d'autres associations, professeurs de droit et avocats afin d'établir des positions communes dans la mesure du possible.

SES MEMBRES

- Isabelle Eid (DLA Piper),
- Valérie Valais, Directrice Affaires Publiques & Corporate Development, Dassault Systèmes

LE PROJET

Après la publication au JO de l'ordonnance du 10 février 2016, ce groupe de travail a étudié dans quelle mesure les positions défendues par le Cercle Montesquieu avaient été retenues dans le texte définitif et si d'autres actions devaient être menées auprès des pouvoirs publics avant la ratification du texte.

Dans la continuité de ces travaux et réflexions, le groupe de travail a également étudié le projet de réforme du droit de la responsabilité civile et répondu à la consultation de place à la fin de l'été 2016.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Ce travail permet au Cercle Montesquieu de continuer à accroître sa visibilité vis-à-vis des autres professions du droit et des pouvoirs publics, notamment grâce à la réalisation de différents travaux en collaboration avec DLA Piper (publications, conférences, vidéos, etc.).

DÎNERS ANNUELS & HAPPY HOURS

LES DÎNERS ANNUELS

Chaque année, le Cercle Montesquieu organise traditionnellement deux dîners, l'un en été et l'autre en hiver. Organisés en partenariat avec des cabinets d'avocats, ces dîners sont précédés par une conférence.

Le 5 juillet 2016, les membres du Cercle Montesquieu étaient reçus par le cabinet Allen & Overy pour une conférence sur le thème « Regards croisés sur la place de l'éthique en entreprise », suivie par un cocktail sur les terrasses du 8^e étage. Animée par Emmanuel Le Chypre, la conférence a réuni des intervenants de très grande qualité : François Baroin, Raphaël Enthoven, Frédéric Mion, Michel de Rovira et Catherine Stavrakis, ont pu confronter leur point de vue sur la place de l'éthique dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

Organisé en partenariat avec le cabinet Fréget-Tasso de Panafieu, le dîner d'hiver s'est tenu le 6 décembre 2016, dans un lieu prestigieux, l'Hôtel Le Marrois France Amériques. Précédant le dîner, la conférence portait sur le thème « Quelle Europe après le Brexit ? ». Grâce à la participation exceptionnelle d'Enrico Letta, ancien président du Conseil italien, et d'Elie Cohen, économiste de renom, les débats d'excellente qualité ont passionné les participants. A l'issue de la conférence, l'apéritif et le dîner auxquels participaient une centaine de membres ont permis la poursuite des échanges.



CREDIT PHOTO : DEAN DORAT



CREDIT PHOTO : DEAN DORAT



CREDIT PHOTO : DEAN DOKAT



CREDIT PHOTO : LEO PAUL RIDET



CREDIT PHOTO : LEO PAUL RIDET

LES HAPPY HOURS

Initiées fin 2014, les Happy Hours se tiennent 5 à 6 fois par an. Cette formule souple permet de favoriser les occasions d'échange dans une ambiance conviviale et sans contrainte horaire. Les membres se retrouvent dans un bar proche de la Place Charles de Gaulle - Etoile. Ce temps de rencontre permet de discuter et d'échanger entre pairs, de faire connaissance ou de rencontrer de nouveaux membres. Les Happy Hours se veulent être un temps de rencontre informel, pour sortir du train-train quotidien !

HAPPY HOURS DU CERCLE

LUNDI 7 NOVEMBRE À PARTIR DE 18H30



MISSION: PROMOUVOIR LE DIRECTEUR JURIDIQUE ET SA FONCTION

Le Cercle Montesquieu entend promouvoir la place de la fonction juridique et du directeur juridique dans l'entreprise, comme véritable conseil opérationnel et proche conseiller de ses dirigeants. En effet, la valeur du directeur juridique réside notamment dans son intégration au sein de l'entreprise et de son équipe dirigeante, dans la connaissance étroite des métiers et des risques de son groupe et dans la contribution à l'élaboration des stratégies incluant le domaine juridique.

LES DÉBATS DU CERCLE 26

LE PRIX DU CERCLE 28

DES CONFÉRENCES RÉGULIÈRES 29

PARTENAIRES DES ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ JURIDIQUE 30

PROMOTION DES DIRECTEURS JURIDIQUES DANS LA PRESSE 31

ÉTUDES 31

LES DÉBATS DU CERCLE



CREDIT PHOTO : ODA

La 5^e édition des Débats du Cercle s'est tenue le 5 avril 2016 à l'Hôtel des Arts et Métiers. Comme les années précédentes, cette journée était organisée par le Cercle Montesquieu avec son partenaire, Option Droit & Affaires.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CERCLE MONTESQUIEU

En ouverture de la journée de débats, le Cercle Montesquieu a tenu son assemblée générale au cours de laquelle son conseil d'administration a été renouvelé. A l'issue de cette assemblée, le Conseil d'administration nouvellement constitué a élu en son sein le Bureau de l'association. Nicolas Guérin, directeur juridique groupe d'Orange, a été élu Président du Cercle Montesquieu pour un mandat de trois ans, succédant ainsi à Denis Musson, directeur juridique groupe d'Imerys, dont le mandat était arrivé à son terme.

3 ATELIERS POUR ÉCHANGER ENTRE DIRECTEURS JURIDIQUES

Comme les années précédentes, les ateliers de la matinée étaient exclusivement réservés aux directeurs juridiques et ont permis de traiter de thématiques propres aux directions juridiques :

- Efficacité des directions juridiques et gouvernance de l'entreprise
- Le contentieux judiciaire : dernier recours pour garantir la sécurité juridique et la compétitivité des entreprises ?
- Management juridique et risques numériques

PRIX DU CERCLE MONTESQUIEU

La matinée s'est clôturée par le Prix du Cercle, décerné par Marc Guillaume, secrétaire général du gouvernement. Enfin, un cocktail déjeunatoire a offert aux participants un temps de convivialité

3 TABLES RONDES

Le matin, une première table ronde consacrée au rôle du directeur juridique dans la mondialisation a permis de mettre en lumière les réflexions du groupe de travail constitué par Conventions et le Cercle Montesquieu, autour de directeurs juridiques, de l'IHEJ (Institut des Hautes Etudes de la Justice) et de différents chercheurs en Sciences Humaines.

L'après-midi, les tables rondes sont traditionnellement ouvertes à tous les décideurs de l'entreprise (directeurs généraux, directeurs financiers...), à leurs conseils extérieurs, et plus largement à toutes les parties prenantes de la vie juridique, économique ou politique des affaires. Deux problématiques au cœur de l'actualité des entreprises et des fonctions juridiques ont été débattues par des intervenants de prestige :

- Stratégie : comment les grands stratèges ont su transformer leur secteur ?
- Entreprise du futur : Transformer l'entreprise par le numérique



CRÉDIT PHOTO : ODA

DES INVITÉS PRESTIGIEUX

Les débats, animés par Olivier Chaduteau, associé de Day One, ont été introduits par Stéphane Richard, président directeur général d'Orange. Sont également intervenus : Xavier Caïtuoli, Président-directeur général, Direct Energie, Matthieu Malige, Group CFO, Fnac, Sandra Lagumina, Directeur général adjoint, Engie, Philippe Lemoine, Ancien président-directeur général, LaSer, auteur du rapport sur la transformation numérique de l'économie, Christophe Bavière, CEO, Idinvest Partners, Anne-Sophie Le Lay, Directeur juridique groupe, Renault, et Eric Thomas, Directeur juridique Groupe, Lagardère. En conclusion de cette journée, Agnès Touraine, présidente de l'Institut Français des Administrateurs, a partagé sa vision sur les thématiques abordées précédemment.



CRÉDIT PHOTO : ODA

3 ATELIERS 3 PLÉNIÈRES

99% DE PARTICIPANTS SATISFAITS*

*ayant répondu au questionnaire



CRÉDIT PHOTO : ODA



CRÉDIT PHOTO : ODA

EN QUELQUES CHIFFRES :

2016
5^E ÉDITION

150 directeurs juridiques présents
400 PARTICIPANTS

36 INTERVENANTS

LE PRIX DU CERCLE



Chaque année depuis 1997, le Cercle Montesquieu récompense les meilleurs ouvrages en droit des affaires et sur la gestion des fonctions juridiques qui assistent le directeur juridique dans sa mission. Référence en matière d'ouvrages juridiques, le Prix du Cercle a en outre pour objet de rappeler aux décideurs l'importance du droit des affaires dans la vie de l'entreprise. Pour être éligible, l'ouvrage doit être paru dans l'année précédente et ne pas être une réédition. Le Prix est décerné par un jury composé de membres du Cercle Montesquieu, administrateurs ou anciens administrateurs et remis par une personnalité du monde du droit lors d'un moment festif.

NOMINÉS

- La Propriété Fiduciaire ; Nature et Régime par Antoine Arzac, Lextenso Editions
- Stratégie d'entreprise et propriété intellectuelle par Nicolas Binctin, Lextenso Editions
- Le temps du monde de l'entreprise, Globalisation et mutation du système juridique, Nouveauté, A droit ouvert, Dalloz.

JURY

Sous la responsabilité de Bénédicte Wautelet, Directrice Juridique, Groupe Figaro, le jury du prix du Cercle est composé de :

- Antoine Burin des Rozières, Juge au Tribunal de Commerce de Paris

- Brigitte des Abbayes, Directrice Juridique et Présidente, Oracle France
- Sybil de Geoffroy, Responsable Juridique Département Tic, SNCF
- Laurent Pitet, Directeur Juridique & Compliance Officer BHC, Bayer HealthCare
- Philippe Prouvost, Directeur Affaires Corporates - Secrétaire du Conseil, Groupe Pernod Ricard
- Stéphane Collinet, European Legal Counsel, CIT Group
- Anton Carniaux, Directeur Juridique, Samsung
- Jean-Charles Henry, Vice-Président et Directeur Juridique France-Luxembourg-Maroc, CGI.

PRIX DU CERCLE 2016

Remis par Marc Guillaume, secrétaire Général du gouvernement, le mardi 5 avril 2016 lors des Débats du Cercle, le Prix du Cercle Montesquieu 2016 a été décerné à l'ouvrage « Le temps du monde de l'entreprise, Globalisation et mutation du système juridique », de Jean-Philippe Robé.



Cet ouvrage, paru aux éditions Dalloz, rassemble des articles publiés par l'auteur et offre une analyse du nouveau rapport de force états/entreprises dans une économie mondialisée qui bouleverse de nombreuses structures de pouvoirs dont le système juridique.

DES CONFÉRENCES AUX THÉMATIQUES VARIÉES

Une fois par mois en moyenne, le Cercle Montesquieu organise des conférences sur des thématiques choisies qui réunissent des intervenants de renom et favorisent les échanges entre pairs. Ainsi en 2016, ces conférences, organisées le plus souvent en partenariat avec des cabinets d'avocat, ont permis d'aborder les sujets suivants :

- Être juristes syriens en France, en partenariat avec Oxygen+
- Droit 2.0 : apprendre et pratiquer le droit au XXI^e siècle, en partenariat avec Google France
- La contribution de la justice transactionnelle à la lutte anti-corruption, en partenariat avec ICC France
- Rencontre avec Ben Heineman : the inside counsel revolution, en partenariat avec Dechert
- Projet de loi Sapin II : les clés pour appréhender son impact sur les sociétés, en partenariat avec Eversheds
- Le management de transition pour les directions juridiques, en partenariat avec Robert Walters



- Le règlement européen sur la protection des données personnelles, en partenariat avec DLA Piper
- Comment transformer une direction juridique en centre de profit, en partenariat avec Hausfeld
- Les investissements made in China risque ou opportunité ? en partenariat avec DS Avocat



CREDIT PHOTO : AFFICHES PARIENNES



CREDIT PHOTO : AFFICHES PARIENNES

PARTENAIRE DES ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ JURIDIQUE

En tant qu'interlocuteur reconnu du droit en entreprise, le Cercle Montesquieu est partenaire des principaux événements qui réunissent la communauté juridique.

CONGRÈS DES DAF ET DJ



Organisé depuis 2012 par le Groupe Les Echos, le Congrès des DAF et DJ est le rendez-vous incontournable des directeurs juridiques, administratifs et financiers. Pour la deuxième année consécutive, le Cercle Montesquieu était partenaire de cet événement qui s'est tenu le 7 juillet 2016 au Palais des Congrès de Paris. Afin d'asseoir le rôle stratégique et le positionnement indispensable du directeur juridique aux côtés du directeur financier, Nicolas Guérin a participé à la plénière d'ouverture : « DAF-DJ : au cœur de la conduite du changement ». Plusieurs conférences ont accueillis des membres du Cercle Montesquieu comme intervenants : Denis Musson, Guillaume Nonain, Martial Houlle, Delphine Delvert-Montigny, Valérie Valais, Marie Abadie, Hélène Pons-Charlet et Ian Kayanakis.

BUSINESS AND LEGAL FORUM

L'édition annuelle du Business & Legal Forum - Forum des affaires et du droit a pour objectif de rassembler les leaders représentant le monde des affaires, du droit, des pouvoirs publics, des intellectuels, afin de donner de nouveaux points de vue sur les enjeux clés liant développement économique et les questions de régulation, de réglementation et de gouvernance. Grâce au partenariat Cercle Montesquieu/Business and Legal Forum, les membres du Cercle sont intervenus lors des différentes sessions ou ateliers avec notamment la participation de

Martial Houlle, Jean-Pierre Charlet, Guillaume Nonain, Yannick Chalmé, Franck Rohard, Marc Jany, Eric Haza, François Garnier, Alexandre Menais, Stéphane Lefer, Elisabeth Duval.

TROPHÉES DU DROIT ÉDITION ENTREPRISE

Le Cercle Montesquieu était partenaire de la deuxième édition des Trophées du Droit édition Entreprise organisée par le groupe Leaders League et le Magazine Décideurs. Cet événement qui s'est tenu le 17 novembre 2016, a récompensé et mis à l'honneur de nombreux membres du Cercle Montesquieu : Anne-Sophie Le Lay, Martial Houlle, Jean-Marc Humbert, Jacques-Olivier Boudin, Caroline Guenneteau, Rémy Rougeron ont chacun reçu un trophée d'or pour leur direction juridique.

CARRÉ LIVE LJA

Le Cercle Montesquieu a été partenaire, aux côtés de l'AFJE, du troisième Carré Live LJA. Organisé par la Lettre des Juristes d'Affaires dans le cadre feutré du Fouquet's, ce petit-déjeuner offre aux professionnels de débattre sur le thème de la satisfaction client. Pour cette troisième édition, Nicolas Guérin est intervenu sur le thème : « Enquête de concurrence : comment la direction juridique doit-elle faire face ? »

IN-HOUSE COUNSEL WORLD SUMMIT

Le Cercle Montesquieu était partenaire de l'AFJE qui a organisé à Paris les 24 et 25 octobre 2016, le In-house-counsel world summit. Ce congrès international se tenait pour la première fois en Europe, et plus particulièrement à Paris et a réuni plus de 300 directions juridiques de 35 nationalités différentes. Le thème abordé au cours de ces deux journées de débats était : the In-House Counsel going Global - Global business, local rules, local business, global rules.

PROMOTION DES DIRECTEURS JURIDIQUES DANS LA PRESSE

Le Cercle Montesquieu contribue à la visibilité des directions juridiques dans la presse en proposant à ses membres des interviews sur les fonctions qu'ils exercent, les problématiques auxquelles ils sont confrontés et l'évolution de leur rôle et de leur métier. Ainsi, la page consacrée aux directions juridiques dans Les Echos Business, supplément du quotidien Les Echos qui paraît le lundi, met souvent à l'honneur les membres du Cercle Montesquieu. La presse juridique (ODA, LJA et LJA Magazine, Actuel Direc-

tion Juridique, Le Monde du Droit, Le Village de la Justice, Les Affiches Parisiennes) relaie également de nombreuses interviews de directeurs juridiques. Au total, plus de 40 interviews de directeurs juridiques ont été réalisées.

D'une façon plus générale, le Cercle Montesquieu s'attache à informer régulièrement la presse généraliste et spécialisée de son actualité. C'est ainsi qu'en 2016, près de 180 articles sont parus, concernant le Cercle Montesquieu ou ses membres.

ÉTUDES

CARTOGRAPHIE DES DIRECTIONS JURIDIQUES

La 5^e édition de la cartographie des directions juridiques a été réalisée par LEXqi Conseil, en partenariat avec le Cercle Montesquieu et l'AFJE et sous le parrainage de Latham & Watkins et de LexisNexis. Cette étude permet aux associations de mettre à disposition de leurs membres, depuis 2010, un « baromètre » fiable et récurrent, ainsi qu'un outil de comparaison internationale, indispensable pour apprécier la compétitivité ou les marges de progrès de la profession en France. Cette nouvelle édition de la Cartographie des Directions juridiques apporte un éclairage de première importance sur les tendances et les évolutions de la fonction juridique dans les entreprises, en France.



CRÉDIT PHOTO : AFFICHES PARIENNES

ÉTUDE SUR LA PERCEPTION DU DROIT ET DES JURISTES

Le Cercle Montesquieu a contribué, en tant que partenaire, à l'étude réalisée par le Business and Legal Forum, sur la perception du droit et des juristes par les opérationnels et les dirigeants.

L'intérêt de cette étude est d'analyser la perception que les non-juristes ont du droit et de ses praticiens. Elle permet aux juristes de comprendre les attentes des opérationnels, et les évolutions nécessaires à prendre en compte pour donner au droit la place qui lui revient dans l'entreprise.



MISSION: CONTRIBUER À LA FORMATION DES DIRECTEURS JURIDIQUES DE DEMAIN

Le Cercle Montesquieu a vocation à faciliter et accompagner la prise de fonction des nouveaux directeurs juridiques et l'adaptation à l'évolution de leurs responsabilités. Il entend aussi contribuer à leur formation et au respect de leur éthique et à l'adaptation de l'éducation des juristes de demain aux futurs besoins des entreprises.

PROGRAMME DE MENTORING 34

BOURSE D'ÉTUDE HERBERT SMITH FREEHILLS 35

INTERVENTION À L'E'FB 36

EXECUTIVE MASTER GENERAL COUNSEL 37

PROGRAMME DE MENTORING

Depuis 2104, le Cercle Montesquieu, à travers sa Commission DJ au Féminin, a mis en place un programme de mentoring de jeunes étudiantes en droit.



En 2016, les 21 étudiantes ont été sélectionnées parmi 5 universités ou écoles : Paris II, Université Paris Dauphine, Ecole de Droit de Sciences Po, Majeure Droit d'HEC et HEAD. Ces 21 étudiantes sont mentorées par des directrices juridiques, membres du Cercle Montesquieu et de la Commission DJ au Féminin.

Ce programme se déroule sur l'année universitaire 2016/2017 et s'organise autour de plusieurs étapes :

- des réunions plénières :
 - Lancement et présentation du Programme de Mentoring à l'Université Paris Dauphine (9 novembre 2016)
 - Participation des Mentees à la Commission DJ au Féminin du 23 novembre 2016 sur le thème « Les femmes et le pouvoir »
 - Participation des Mentees aux Happy Hours du Cercle (30 janvier 2017)
 - Visite de la Direction Juridique de TF1 (mars 2017)
 - Présentation de la Direction Juridique de Manutan (printemps 2017)
 - Soirée de clôture chez HEAD (22 juin 2017)
- des échanges Mentor/Mentee :
 - Visite des DJ
 - Participation à des réunions de Service ou journées de formation

Placé sous la responsabilité d'Elodie Cressol, Directeur Juridique d'Idex, ce programme de mentoring a pour objectif :

- d'accompagner de jeunes étudiantes juristes en fin de cycle dans leur intégration future en entreprise,
- de les aider à élargir leur réseau en les mettant en contact avec des professionnels du droit et des étudiantes d'autres écoles,
- de les faire contribuer à la progression de la parité et plus globalement du leadership au féminin dans l'entreprise.

Ce programme s'inscrit plus généralement dans l'action que le Cercle Montesquieu mène pour combattre l'existence d'un plafond de verre et affirmer auprès des jeunes juristes que les parcours vers des postes de direction sont possibles pour des femmes tout en les aidant à décoder précocement les codes de l'entreprise.

Très attaché à ce programme de mentoring, le Cercle Montesquieu, à travers sa commission DJ au féminin, se réjouit d'offrir aux étudiantes une réelle opportunité pour préparer leur entrée dans la vie professionnelle et de créer des liens forts qui bénéficient autant à l'étudiante qu'à la directrice juridique.



BOURSE D'ÉTUDE HERBERT SMITH FREEHILLS



Le Cercle Montesquieu est partenaire du cabinet Herbert Smith Freehills, en association avec la Commission franco-américaine et le British Council/Entente Cordiale, pour la remise de deux bourses d'études à des étudiants en droit inscrits dans une université française et qui souhaitent entreprendre des programmes LLM respectivement aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

Parmi les membres du jury qui s'est tenu le 26 mai 2016 figuraient quatre membres du Cercle Montesquieu : Anton Carniaux, Christoph Geiger, Alexander Lunshoff et Brigitte Simon.

D'un montant de 10 000 € chacune, les bourses d'études ont été décernées à deux étudiants pour effectuer respectivement un LLM à Harvard et un LLM à Oxford

Le Cercle Montesquieu est très fier de permettre à des étudiants de compléter leur formation aux États-Unis et au Royaume Uni et de répondre ainsi aux exigences de la pratique du droit dans l'environnement internationalisé qui est celui des entreprises.



INTERVENTION À L'EFB

Depuis 2014, l'EFB (Ecole de Formation du Barreau de Paris) a sollicité le Cercle Montesquieu pour que les futurs jeunes avocats puissent bénéficier de l'expérience des directeurs juridiques. Ainsi, un cycle d'interventions sur le thème « Besoins juridiques des entreprises » est assuré par plusieurs membres du Cercle Montesquieu. Coordinées par Anne-Sophie Le Lay et Yannick Chalmé, ces conférences ont été animées notamment par Dominique Bourrinet, Frank Tassan, Eric Haza, et Brigitte Simon. Devant l'intérêt grandissant des futurs jeunes avocats, cette collaboration entre le Cercle Montesquieu et l'EFB devrait être formalisé par un partenariat.

EXECUTIVE MASTER GENERAL COUNSEL

PARTENARIAT AVEC SCIENCES PO

Fin 2014, Sciences Po Executive Education a remporté l'appel d'offres lancé par le Cercle Montesquieu pour créer un programme diplômant à destination des actuels et futurs directeurs juridiques.

Cette collaboration présente un atout majeur car elle offre un programme ancré dans la réalité de la fonction juridique, grâce à l'expérience reconnue des membres du Cercle Montesquieu et aux apports académiques de l'École de Droit de Sciences Po.

En effet, ce programme unique a été élaboré par un comité de pilotage mixte Sciences Po – Cercle Montesquieu, placé sous la direction du Professeur Christophe Jamin, et auquel participent les membres du groupe de travail du Cercle Montesquieu (cf supra).

PUBLIC

L'Executive Master General Counsel s'adresse principalement aux responsables et directeurs juridiques, avocats, magistrats ayant au moins 10 ans d'expérience professionnelle et désireux d'exercer les fonctions de directeurs juridiques d'entreprise à un niveau stratégique. Cette formation diplômante a pour ambition de renforcer leur rôle de leader d'équipe, de leur permettre d'agir en tant que partenaire stratégique de l'entreprise et de développer leurs capacités à être membre des instances dirigeantes des organisations qui les emploient.

PROGRAMME

Pour mieux répondre aux nouvelles exigences de la réforme du financement de la formation professionnelle, le programme a dû être restructuré en deux certificats capitalisables vers l'Executive Master mais sans modifier le contenu même de la formation. La durée totale du programme est de 35 jours ainsi répartis :

- Certificat « Le directeur juridique, partenaire stratégique de l'entreprise » (15,5 jours)
- Certificat « Le directeur juridique, leader d'équipes et de projets » (15,5 jours)

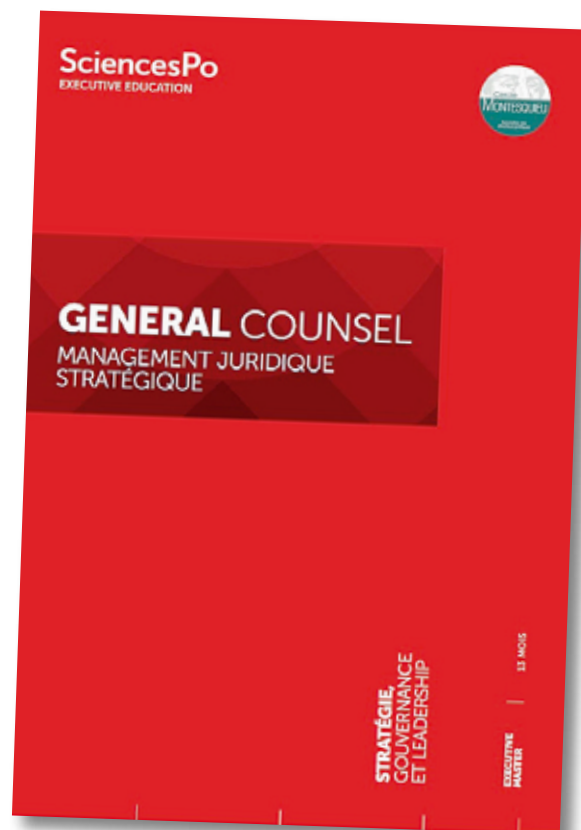
- Learning expedition (3 jours)
- Tutorat méthodologique (1 jour)

La rentrée de l'Executive Master General Counsel a eu lieu fin mars 2017.

PARTENARIAT DLA PIPER



DLA Piper a souhaité s'associer à Sciences Po Executive Education et au Cercle Montesquieu pour soutenir l'Executive Master General Counsel.



MISSION: ÊTRE UN INTERLOCUTEUR DE RÉFÉRENCE DANS LES DÉBATS SUR LE DROIT EN ENTREPRISE

Pour participer au développement, à la reconnaissance et à la promotion de la fonction juridique en entreprise, le Cercle Montesquieu entreprend toutes les actions de représentation nécessaires auprès des pouvoirs publics, organismes mixtes, universités, grandes écoles, entreprises, et développe des relations avec les associations aux objectifs complémentaires ou convergents, en France ou à l'étranger (AFJE, ANJB, AJAR, ACC...), les associations d'avocats et les représentations ordinaires (CNB, ...). Par toutes ces actions, le Cercle Montesquieu démontre sa forte mobilisation pour contribuer à l'évolution et à la promotion du droit en entreprise et de tous ses professionnels, dans un contexte international de plus en plus concurrentiel.

AVOCAT EN ENTREPRISE ET CONFIDENTIALITÉ DES AVIS 40

CONVENTION AVEC LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE
DES JUGES CONSULAIRES 41

PARIS, PLACE DE DROIT 42

RÉFORME DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE 42

AVOCAT EN ENTREPRISE ET CONFIDENTIALITÉ DES AVIS JURISTES D'ENTREPRISE

En 2016, le Cercle Montesquieu a poursuivi sa mobilisation aux côtés de l'AFJE pour obtenir la création d'un statut protecteur de la confidentialité des avis des professionnels du droit dans l'entreprise. Très opposés à la proposition du CNB d'un bureau secondaire de l'avocat en entreprise, le Cercle Montesquieu et l'AFJE ont préféré soutenir la proposition de l'ACE (Avocats Conseil en Entreprise) qui préconise le statut de juriste admis au barreau (JAB). Les discussions autour du projet de loi Sapin 2 ont permis de déposer deux amendements, l'un sur le juriste admis au barreau et l'autre sur la confidentialité des avis. Si ces amendements n'ont pas abouti, le gouvernement a cependant reconnu la nécessité d'accorder la confidentialité des avis aux juristes d'entreprise.

Malheureusement au cours des Journées de l'innovation juridique, organisées par le CNB, son président a réaffirmé la position du CNB, s'opposant de façon catégorique et définitive au fait d'accorder aux juristes d'entreprise la protection de la confidentialité de leurs avis. Le Cercle Montesquieu et l'AFJE ont vivement réagi en adressant un courrier au président Eydoux lui rappelant que les deux associations soutenaient la proposition du syndicat ACE et de ses représentants au CNB qui proposent, avec le Juriste Admis au Barreau, une solution qui agréée à la fois les juristes en entreprise et un grand nombre de cabinets d'avocats.

Dans le cadre de la campagne aux bâtonnats, le Cercle Montesquieu et l'AFJE ont adressé une lettre commune aux candidats au bâtonnat de Paris et autres candidats

de bâtonnats en France leur demandant de supporter la reconnaissance du principe de confidentialité des avis des juristes d'entreprise. Les futurs bâtonnier et vice-bâtonniers de Paris s'y sont déclarés favorables.

Dans le cadre des travaux de la commission Haeri fin 2016, Nicolas Guérin, a été auditionné en tant que président du Cercle Montesquieu et directeur juridique groupe d'Orange et a pu exposer sa perception des besoins des entreprises vis-à-vis des avocats en matière d'accompagnement, de formation, de prospective. Rendu public en février 2017, le rapport sur l'avenir de la profession d'avocat, commandé par le Garde des Sceaux à l'avocat Kami Haeri, souligne une forte demande pour la reconnaissance du statut d'avocat en entreprise tant pour les avocats que pour les juristes d'entreprise et se déclare favorable à « une évolution quasi inévitable vers la création d'un statut d'avocat en entreprise, qui permettrait de constituer une filière plus unie autour du droit et de son exercice (formation, déontologie) et compétitive sur le plan international ». Parmi les 50 propositions de ce rapport, la quatrième proposition recommande donc de « réunir et fortifier la filière juridique en mettant en œuvre la première étape d'une grande profession du droit en réunissant les professions de juristes d'entreprise et d'avocats ». Confortés par ce rapport, le Cercle Montesquieu et l'AFJE restent mobilisés pour faire aboutir définitivement cette réforme indispensable à la compétitivité des entreprises françaises et de la place de droit de Paris.

CONVENTION AVEC LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DES JUGES CONSULAIRES

Le Cercle Montesquieu et la Conférence générale des juges consulaires de France (CGJCF), respectivement représentés par les Présidents Nicolas Guérin et Yves Lelièvre, ont signé, en octobre 2016 un partenariat de coopération, afin de développer des liens et des échanges entre les juristes d'entreprise et les juges consulaires des tribunaux de commerce. Ce partenariat de coopération vise notamment à favoriser une coopération entre les institutions judiciaires et les entreprises et à mener des actions concertées pour contribuer à la promotion de la justice commerciale.

Lors du Congrès des Tribunaux de Commerce qui s'est tenu les 8 et 9 décembre 2016, le Président de la Conférence Générale des Juges Consulaires de France, Yves Lelièvre, a remercié Nicolas Guérin pour sa présence tout en se félicitant du partenariat signé dernièrement avec le Cercle Montesquieu. Laure Lavorel, administrateur du Cercle Montesquieu, est quant à elle, intervenue à la table ronde sur «La justice commerciale face à l'ubérisation du droit» où elle a pu donner le point de vue des entreprises et des directions juridiques sur les LegalTech et la résolution de litiges en ligne.



PARIS, PLACE DE DROIT

PARIS PLACE DE DROIT

Le Cercle Montesquieu est partie prenante de *Paris, Place de Droit*, association créée en novembre 2015, pour assurer la promotion de Paris comme l'une des premières places internationales de droit pour les entreprises et le règlement de leurs différends. Présidé par Frank Gentin, ancien président du Tribunal de Commerce de Paris, le Conseil d'Administration de « Paris, place de droit » réunit toutes les institutions parties prenantes : le Barreau de Paris, le Tribunal de Commerce de Paris, l'Association française des juristes d'entreprise, le Cercle Montesquieu, l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, le Comité National Français de la Chambre de Commerce Internationale et Paris, place d'arbitrage.

Ainsi, le Cercle Montesquieu, à travers son président ou ses représentants (Denis Musson, Laure Lavorel et Carol Xueref) participe activement aux différents projets ou action de *Paris, place de droit*. Le 9 juin 2016, *Paris, place de droit* a organisé une conférence pour présenter les « Sept atouts de la place de droit de Paris ». Aux côtés d'intervenants de renom, comme Jean Messieni, Frédéric Sicard ou Jean-Michel Darrois, Carol Xueref, ancienne présidente du Cercle Montesquieu, a pu rappeler le poids économique de l'industrie du droit en France tout en soulignant que l'absence de confidentialité pour les avis des juristes d'entreprise était un frein pour la compétitivité des entreprises. Paris, Place de droit a également accueilli au Tribunal de Commerce de Paris, les participants de l'*In-house Counsel Summit*, congrès international des juristes d'entreprise organisé par l'AFJE en octobre 2016, pour promouvoir la place de droit de Paris auprès des directeurs juridiques étrangers. En 2017, Paris, Place de droit, organisera une conférence à l'occasion du 60^e anniversaire du Traité de Rome.

RÉFORME DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE

Dans la continuité des travaux et réflexions menés pour la réforme du droit des contrats, le Cercle Montesquieu et DLA Piper ont répondu à la consultation de place, lancée par le ministère de la Justice sur la réforme du Code Civil et plus particulièrement sur les évolutions envisagées de la responsabilité civile. Placé sous la responsabilité de Valérie Valais, Directrice Affaires Publiques & Corporate Development de Dassault Systèmes, le groupe de travail, constitué par

le Cercle Montesquieu et DLA Piper, a exprimé son soutien à la réforme qui vient renforcer l'intelligibilité et l'accessibilité de notre droit. Cependant, il a relevé quelques points d'attention sur des principes essentiels qui mériteraient d'être clarifiés, revus ou supprimés concernant notamment le lien de causalité, la distinction entre dommage et préjudice, l'amende civile... Enfin, il a mis en exergue les précisions nécessaires pour que la sécurité juridique soit mieux assurée.

ORGANISATION DU CERCLE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 44

LES RESPONSABLES DES COMMISSIONS 45

LES RESPONSABLES DES GROUPES DE TRAVAIL 45

LES PARTENAIRES 46

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(AU 1^{ER} JANVIER 2017)

BUREAU DU CONSEIL

PRÉSIDENT

Nicolas GUERIN

Directeur Juridique Groupe, Secrétaire du Conseil d'administration - ORANGE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Martial HOULLE

Secrétaire Général et Directeur Juridique - DIRECT ENERGIE

VICE-PRÉSIDENTS

Béatrice BIHR

Secrétaire général - TEVA SANTE

Anne-Sophie LE LAY

Directeur Juridique Groupe - RENAULT

Bénédicte WAUTELET

Directeur Juridique - GROUPE FIGARO

TRÉSORIER

Jacques-Olivier BOUDIN

Directeur Juridique - Groupe Pomona

ADMINISTRATEURS

Yannick CHALMÉ

Directeur Juridique Groupe - L'OREAL

Jean-Pierre CHARLET

Vice-Président Exécutif, Directeur Juridique et Secrétaire Général - Gemalto

Fabienne CLARAC HUYGHUES-DESPOINTES

Directeur Juridique Groupe - DIAGNOSTICA STAGO

Stéphane COLLINET

European Legal Counsel - CIT GROUP

Alain CURTET

Nathalie DEBEIR

Secrétaire Générale Groupe - ADISSEO

Stéphanie FOUGOU

Directrice juridique groupe, directrice des fusions et acquisitions et Compliance Officer - VALLOUREC TUBES

Laure LAVOREL

Vice-Président, Directeur Juridique Europe, Moyen Orient et Afrique - CA TECHNOLOGIES

Denis MUSSON

Directeur Juridique Groupe et Secrétaire du Conseil, Membre du Comité Exécutif - IMERYS

Pascale NEYRET

Directeur Juridique - GECINA

Guillaume NONAIN

Vice President Legal EMEA & France - BRINK'S EMEA

Claire OLIVE-LORTHIOIR

Associate General Counsel France - ORACLE FRANCE

Gaëlle PATETTA

Secrétaire Général Adjoint, Directeur Juridique - CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES

Isabelle RAMUS - Directeur Juridique - LEXMARK INTERNATIONAL

Philippe SUMEIRE

Directeur Juridique, Secrétaire du Conseil d'Administration de SEB SA - Groupe SEB

COMMISSIONS ET GROUPE DE TRAVAIL

LES RESPONSABLES DE COMMISSION

Affaires Internationales

Eric Gardner de Béville & Vincent Mercier

CAC 40

Yannick Chalmé

DJ au féminin

Béatrice BIHR

Employabilité des directeurs juridiques

Brigitte des Abbayes & Renalda Harfouche

Finance et Bourse

Francois Marshall & David Rubin

Gouvernance - Ethique

Claire Olive-Lorthioir & Cori Cabistany

Industrie - Commerce - Communication

Isabelle Ramus & Philippe Fournier

Justice économique

Laure Lavorel

Management des Directions Juridiques

Catherine Desvigne, Sybil de Geoffroy & Alain Curtet

Rhône-Alpes

Philippe Sumeire

Santé

Fabienne Clarac & Gérard Sicsic

LES RESPONSABLES DE GROUPE DE TRAVAIL

Executive Master General Counsel

Philippe Mélot

Projet de loi sur le numérique et Réforme de la responsabilité civile

Valérie Valais

LES PARTENAIRES

Afin de mener à bien toutes ses actions, le Cercle Montesquieu s'appuie sur des partenariats nombreux. Des liens forts lui permettent de travailler en étroite collaboration avec l'AFJE, le Barreau de Paris, ACE, ACC, le Tribunal de Commerce de Paris et de très nombreux cabinets d'avocats.

PARTENAIRES ECOLES/UNIVERSITÉS

HEAD
HEC
Paris II
Paris Dauphine
Sciences Po Paris

PARTENAIRES EDITEURS

Editions Législatives - Dalloz
LexisNexis

PARTENAIRES ENTREPRISES

Day One
Lexqi Conseil

PARTENAIRES EVÈNEMENTS

Business and Legal Forum
Congrès des DAF & DJ
Leaders League
ODA

PARTENAIRES PRESSE

Les Echos Business
Le Monde du Droit
LJA
ODA

AUTRES PARTENAIRES

Conférence Générale des Juges Consulaires de France
IHEJ

Le Cercle Montesquieu remercie très chaleureusement tous ses partenaires pour leur contribution au développement de ses missions et à la réalisation de ses projets et actions.

LexisActu.fr

NOUVEAU

L'actualité juridique en temps réel !



Personnalisez votre fil d'actualité : choisissez les matières du droit et le rythme de réception des newsletters.



Gagnez du temps : des dépêches concises et pertinentes sont publiées sans délai.



Restez en prise directe avec l'actualité : vous recevez des e-mails d'alerte lorsqu'une information le justifie.



Bénéficiez de l'expertise de juristes : une garantie de la qualité scientifique de l'information.



Allez encore plus loin : grâce à des renvois vers les textes de référence et la doctrine sur Lexis 360®*.

* accessible pour les abonnés au service Lexis 360®

WEB / TABLETTE / MOBILE

À découvrir dès maintenant !
boutique.lexisnexis.fr



OFFRE DE LANCEMENT
25 %
de remise sur
votre abonnement
jusqu'au 31/12/2017

13 rubriques

Professions

FISCAL

Civil

PROCÉDURES

Europe et International

ENTREPRISES ET SOCIÉTÉS

Immobilier

Propriété intellectuelle
et Communication

Environnement,
Energies et
Transports

TRAVAIL ET
PROTECTION
SOCIALE

AFFAIRES

PÉNAL

PUBLIC ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cercle Montesquieu

Association Loi 1901 enregistrée sous le n° W751108595

18 rue Marius AUFAN 92300 Levallois-Perret

Tel : 01 84 20 26 60

www.cercle-montesquieu.fr

e-mail : contact@cercle-montesquieu.fr

